

## Modalités d'inscription : « Programme Educatif Fédéral »

La saison 2014-2015 marque le lancement et le déploiement du Programme Educatif Fédéral, par la Fédération Française de Football. A cet effet, votre motivation et votre implication doivent contribuer à la réussite de ce dispositif. Cette note a pour objectif de vous informer des différentes démarches à suivre quant à l'inscription de votre club au sein du « Programme Educatif Fédéral ».

### Les 4 étapes majeures

- ✓ **Etape 1:** Inscrire mon club dans le dispositif « Programme Educatif Fédéral » via Footclubs.

Footclubs  
Mon espace club FFN

Saison 2013-2014

Organisation > Identité club

[En savoir +]

<b>Identité</b>	Numéro	S16884	Ligue	LIGUE RHONE-ALPES DE FOOTBALL
	Nom	F.C. BOURGOIN JALLIEU	District	DISTRICT DE L'ISERE
	Type de club	Libre	Nom abrégé	BOURGOIN J. FC
	Localité	BOURGOIN JALLIEU	Date d'affiliation	01/07/1957
	Compétition plus élevée	U19 Ligue Honneur	Couleurs	CIEL GRENAT
	Club gestionnaire		Club affilié de la fédération du football	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
	Engagement dans l'application du programme éducatif fédéral			Accepté
	Pays ou DOM-TOM			

- ✓ **Etape 2:** Identifier et renseigner le « référent programme éducatif fédéral » par l'intermédiaire de Footclubs
- ✓ **Etape 3:** Participer aux réunions de secteur « Programme Educatif Fédéral » organisées par votre District
- ✓ **Etape 4:** Récupérer le kit pédagogique au sein de votre District. Chaque club engagé doit recevoir un classeur (dont une affiche comprise) et 9 exemplaires des Incollables du Foot

